

Sujet : [INTERNET] Objet de l'enquête publique chronolignes et C4

De : Mélanie Loison

Pour : pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

Date : 03/04/2024 13:04

Monsieur le préfet,

Veillez trouver ci-joint mes observations quant au projet chronoligne.

Tout d'abord concernant la ligne 4 qui me concerne directement étant riveraine du quartier Saint Lazare.

- J'ai noté qu'il n'y avait plus d'accès direct au centre-ville par la C4, je me questionne sur la fermeture déjà conséquente des commerces de centre ville.
- L'augmentation du passage des bus rue d'Eichthal ; initialement de 82 pour la ligne 4 , passer à 164 par jour, est-ce valable pour 1 gain de temps annoncé de 3mn de vitesse commerciale ? (gain de temps à confirmer alors que la ligne 4 passera par la gare et que le boulevard Jarry est constamment encombré en heure de pointe...)
- En tant que riveraine lourdement impactée du tronçon Eichthal, je m'inquiète de la possibilité de stationnement. Quelle compensation est prévue quant à cette contrainte majeure sachant que nous habitons un quartier dans lequel il est déjà si compliqué de stationner ? (Macaron de stationnement, arrêt minute etc....)
- Autre observation majeure : les livraisons des fournisseurs des lignes C4, 5 et 6 font l'objet d'un point dans l'étude des projets mais curieusement les livraisons de Logista ne sont pas prises en compte, la question de l'encombrement par des camions de tonnage de plus de 35 tonnes et la volonté de l'entreprise d'accroître son activité rend une prise en compte de ses livraisons indispensables, l'activité empiétant sur le domaine public.

Pour toutes ces raisons je suis très inquiète quant à l'impact du trafic dans mon quartier.

D'autre part, je voudrais vous faire part de mon incompréhension quant à l'abattage de ces 200 arbres avenue bollée.

En effet ce projet ne me paraît pas réaliste quant à la réalité et à l'urgence climatique qui nous assaillent aujourd'hui.

Les vieux arbres sont essentiels en ville pour leur fonction d'absorption et de purification de l'air dans ces lieux de concentration de pollutions diverses. Ils sont également nos précieux alliés quant à leur rôle rafraîchissant, et lorsque l'on connaît la régularité annoncée des épisodes et intensités des canicules à venir, il est essentiel de préserver dès maintenant le capital arbres que nous avons, d'autant plus que ces arbres peuvent vivre jusqu'à 200 ans...

Enfin ils nous permettent de réduire la pollution sonore.

Quand on sait qu'il faudra attendre 25 ans à de jeunes arbres replantés pour recouvrer leur capacité de purification atmosphérique puisque celle-ci est dépendante de la surface des feuilles, ce projet est-il vraiment raisonnable ?

Pour toutes ces raisons évoquées je me prononce contre ce projet de chronoligne et demande une concertation citoyenne en amont plus aboutie.

Bien cordialement,
Mélanie Loison